



## AVIS DE COURSE

### Trophée des Familles – Dimanche 26 août 2018 Lac de Bairon

#### 1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2017-2020.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata s'effectuera sur les catamarans fournis par l'organisation.
- 2.2 Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription leur licence Fédérale valide avec la mention « compétition » attestant de la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- 2.3. Si un concurrent ne possède pas de licence fédérale, il doit souscrire à une licence journalière au prix de 14 €.

#### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 € par participant

#### 4. PROGRAMME

- Date : dimanche 26 août 2018
- Ouverture des inscriptions : à partir de 12 h00
- 1er signal d'avertissement : 13h30

#### 5. CLASSEMENT

- 5.1 Suivant le nombre de participants, la régata pourra se courir en poules.

#### 6. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ ou corporel).

#### 7. RESULTATS

Le classement et la remise de prix se fera dès que possible. Les 3 premiers équipages se verront remettre un trophée. La cérémonie se clôturera par le pot de l'amitié.